



## Conseil de Quartier Saint-Wandrille

---

---

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER SAINT-WANDRILLE  
REUNION DU 5 JUI N 2008  
SALLE PAROISSIALE SAINT WANDRILLE**

### **ORDRE DU JOUR :**

- 1. Présentation des futurs candélabres de la rue V.Hugo*
- 2. Bilan des dernières années sur les actions à mener*
- 3. Renouvellement des conseils de quartier*

## **1/ Présentation des futurs candélabres de la rue V.Hugo**

- Thomas Guillaume vient présenter au Conseil de quartier le chantier qui aura lieu courant septembre/octobre dans la rue V.Hugo. Le projet comportera deux phases : la première consistera à enfouir le réseau aérien d'électricité, la seconde sera de changer les candélabres de la rue. T.Guillaume présente le modèle choisi de candélabre, qui est similaire à ceux qui se trouvent dans le domaine de Grandchamp. Les candélabres seront plus petits (7 mètres au lieu de 9) afin d'améliorer la visibilité la nuit. Les ampoules seront plus puissantes, avec une modulation de l'éclairage de 50% entre 22 h et 6 h du matin, afin de réaliser des économies d'énergie. Les platines des candélabres seront enfouies afin de faciliter le passage des piétons et poussettes sur les trottoirs.

- N.de Baynast demande s'il est prévu que les trottoirs soient refaits et élargis ? T.Guillaume précise que le projet n'est pas pour l'instant envisagé, car il nécessite une réflexion globale sur l'aménagement de la voirie de la rue Victor Hugo, notamment dans sa partie la plus étroite. Elle demande également si des travaux d'assainissement sont prévus dans la rue, comme cela avait été annoncé. Th. GUILLAUME répond que la rue Victor Hugo se déverse vers l'avenue Charles De Gaulle, et que des études globales liées aux inondations du quartier de l'Ermitage sont en cours. La conception du réseau existant doit être vérifié avec le SIA de St-Germain, et la mise en séparatif des collecteurs de la rue Victor Hugo ne pourra être réalisée qu'une fois les dysfonctionnements à l'aval clairement identifiés et réglés pour ce qui concerne les réseaux de la ville.

## **2/ Bilan des dernières années sur les actions à mener**

- Le Conseil de quartier revient sur le problème de stationnement dans le quartier qui n'a pas été solutionné. Les habitants du quartier n'arrivent pas à se garer, car tout le stationnement est occupé par les usagers du RER. Le Conseil de quartier avait proposé des cartes de résidents, solution qui n'a pas été retenue par la municipalité, car cela suppose un stationnement payant existant. Le Conseil de quartier demande à la Ville de trouver une solution, car la situation ne peut plus perdurer. C'est une priorité du quartier.

-M.Rouit demande que le projecteur dans le square derrière l'Eglise soit installé sur le candélabre, car à l'heure actuelle il est étouffé par le feuillage du marronnier.

-Le Conseil de quartier demande que les escaliers menant au RER soient balisés afin d'être visualisés plus facilement par ceux qui ne connaissent pas le quartier.

-Le Conseil de quartier souhaite que le bac du massif de fleurs devant la maison paroissiale soit changé, car il était à l'origine provisoire, et à présent en mauvais état. T.Guillaume précise que le projet étudié par les Services Techniques avait été refusé par l'Architecte des Bâtiments de France.

-Concernant le stationnement en épi à côté de l'église, le Conseil de quartier signale un trou dans la chaussée au pied d'un des arbres. ; depuis que le marquage au sol du

parking a été refait, il faut repositionner le panneau réservant la place de parking au Père Lavie.

### **3/ Renouveau des conseils de quartier**

- Tout en poursuivant l'animation du quartier, le Conseil de quartier pourrait se tourner vers les priorités suivantes : la solidarité envers les habitants du quartier, la mise en place de l'accessibilité handicap de l'ensemble du quartier, le dialogue avec la jeunesse (jeunes dans le Conseil de quartier, actions en leur faveur..) et le renforcement des liens inter-quartiers.

La Présidence du Conseil de quartier sera assurée par un habitant du quartier, et non plus par un élu, qui restera néanmoins vice-président.

Sabine Brioulet précise que les Conseils de quartier continuent de fonctionner dans leur forme actuelle jusqu'aux vacances d'été. Des précisions seront apportées à ces nouvelles priorités ultérieurement.

- S.Brioulet informe aussi le Conseil de quartier que le quartier Centre-Ermitage – Charles de Gaulle a réitéré sa demande de voir les limites de son quartier réduites. Par conséquent le quartier Saint Wandrille s'agrandirait vers le centre. Le Conseil de quartier est favorable à ce changement et serait heureux d'accueillir de nouveaux membres et de voir le quartier se développer.

-Le Conseil de quartier souhaite que la communication avec la municipalité soit renforcée.

**Nathalie de BAYNAST**

**François BLANCHE**

Vice-Présidente du Conseil de Quartier  
Saint-Wandrille

Président du Conseil de Quartier  
Saint-Wandrille  
Conseiller Municipal